

Geoffrey Capliez  
Secrétaire Général  
Port. : 06.16.52.82.11  
E.mail : [geo.cap6@wanadoo.fr](mailto:geo.cap6@wanadoo.fr)

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services de l'Education  
 Nationale du Pas-de-Calais

Arras le 27 avril 2020

Objet : reprise des cours du 11 et 25 mai

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Je sollicite de votre haute bienveillance un entretien ou un écrit pour obtenir des explications concernant les reprises de cours aux dates indiquées. En effet, notre syndicat est vivement interpellé par les collègues qui doivent contacter toutes les familles pour demain afin de connaître si elles souhaitent remettre leur enfant à l'école. Ils sont en grandes difficultés face aux questionnements des parents à propos du protocole sanitaire, la restauration, le périscolaire, le bus... Or à ce jour, les règles sanitaires ne sont pas établies par les autorités de santé, les communes sont dans l'expectative. L'objectif de cette commande est-il d'ajouter du flou, de l'angoisse car la réponse des collègues sera unanime et se déclinera en 4 mots à savoir « je ne sais pas ». Est-ce bien raisonnable de véhiculer ce sentiment dans un moment où l'assurance devrait prévaloir. Quelle garantie pouvons-nous réellement engager auprès des familles quand même le nombre d'enfants par classe n'est pas clairement établi? Pourquoi autant de précipitations pour un sujet aussi sensible ? Des discours auront lieu demain qui pourront certainement nous éclairer. Des bilatérales à partir de mercredi entre le ministère et les organisations syndicales permettront de mettre en exergue les réalités et les difficultés du terrain. Le but est-il de conforter ou non les sondages des médias sur cette problématique ? Nous sommes très perplexes sur la méthode employée. Nous invitons ainsi les collègues à la prudence et à prendre leur temps pour répondre à cette directive même si le calendrier paraît contraint. Le SNE pense qu'il serait contre-productif de montrer aux familles nos informations lacunaires sur le sujet. Les résultats ne pourraient être en conséquence fiables voire rendraient le retour impossible faute d'élèves. Les efforts des uns et des autres pour trouver une solution collective seraient réduits à néant. Or, notre syndicat a toujours cherché à construire tout en garantissant la sécurité des élèves et des personnels.

Veuillez agréer, Monsieur l'inspecteur, l'expression de notre très haute considération.